

# Contrôle parental : faut-il instaurer des obligations renforcées pour les équipements et les services ?

Alors que 82 % des enfants de 10 à 14 ans déclarent aller régulièrement sur Internet sans leurs parents et qu'en moyenne 70 % des enfants tous âges confondus indiquent regarder seuls des vidéos en ligne, les députés de LREM ont déposé le 15 novembre une proposition de loi visant à encourager l'usage du contrôle parental sur certains équipements et services vendus en France permettant d'accéder à Internet. Cette disposition législative, qui tombera très certainement d'ici la fin de la législature, veut contraindre les équipementiers et fournisseurs de services alors que la plupart d'entre eux ont d'ores et déjà mis en place diverses initiatives assurant un contrôle parental efficace.

Veillez utiliser le formulaire pour vous connecter

Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email

Vous avez oublié votre mot de passe ?

  

Se connecter